

L'accord entre les Emirats arabes unis et Israël : une dangereuse supercherie



L'accord entre les Émirats arabes unis et Israël sous l'égide des USA, officialisé jeudi 13 août pour une signature annoncée début septembre, a fait l'objet d'une mise en scène le présentant comme un « accord de paix » et un « jour historique ».

Rien de surprenant pourtant de la part des Émirats arabes unis, qui développent depuis des années des coopérations plus ou moins secrètes avec Israël et se sont illustrés par leur servilité vis-à-vis des États-Unis en soutenant dès le départ le plan Trump.

Cet accord, qui « normalisera » les relations diplomatiques entre Israël et les Émirats, constitue cependant une transgression majeure vis-à-vis de l'initiative de paix arabe, un accroissement des risques de guerre et une trahison de plus vis-à-vis des Palestiniens.

Proposée en 2002 et confirmée en 2007 par le Sommet de la Ligue arabe, l'initiative de paix arabe proposait une normalisation complète des relations entre Israël et les pays arabes en échange du retrait total d'Israël des Territoires occupés en 1967 et d'une solution viable pour les réfugiés palestiniens. En normalisant ses relations avec Israël sans qu'aucune de ces conditions ne soit remplie, les Émirats tournent le dos à cette initiative et compromettent les chances de paix qu'elle pouvait porter.

C'est aussi le risque de guerre contre l'Iran, une guerre qui reste un objectif stratégique d'Israël, qui se trouve accru par cet accord.

C'est un accord pour lequel les Palestiniens n'ont pas été concertés, et que la direction palestinienne a fermement condamné. La prétendue « suspension » de l'annexion est une vaste supercherie. Elle permet d'habiller les difficultés que Netanyahu et Trump avaient rencontrées pour la mise en œuvre de leur plan depuis le 1er juillet, mais Netanyahu annonce clairement qu'il ne renonce pas à l'annexion.

En attendant de décréter formellement l'annexion, Israël la met en œuvre sur le terrain, et continue à tranquillement mener ses actions dévastatrices et à poursuivre par la force et dans l'illégalité colonisation, annexion, blocus et bombardement de Gaza, déplacements forcés, destructions de maisons, emprisonnements et meurtres de Palestiniens, tout en développant la situation d'apartheid.

Comment le gouvernement français a-t-il pu « se féliciter » de l'annonce de cet accord, parler d'une « étape positive » et appeler dans ces conditions à la « la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens » ? Comment le président Macron a-t-il pu saluer une « décision courageuse » des Émirats arabes unis et même, selon certaines sources, faire pression sur le président palestinien pour qu'il change de position ? Nous aurions pu attendre autre chose de la diplomatie française et du président de la République, et les appelons à des positions plus respectueuses des droits et de la volonté du peuple palestinien.

L'Association France Palestine Solidarité dénonce fermement cet accord en trompe l'œil. Elle appelle tous les citoyens à renforcer leur mobilisation pour le peuple palestinien et demande aux États de le protéger, et d'imposer par des actes le Droit et les résolutions internationales qui constituent la seule perspective d'une paix réelle.

Le Bureau national de l'AFPS

17 août 2020